

TRANSPORTER LE QUÉBEC VERS LA MODERNITÉ

PREMIÈRE ÉDITION

FORUM ANNUEL DE LA MOBILITÉ DURABLE

6 SEPTEMBRE 2019
HÔTEL PLAZA UNIVERSEL, MONTRÉAL



MOT DU MINISTRE FRANÇOIS BONNARDEL

C'est un privilège pour moi de prendre part à ce premier Forum annuel de la mobilité durable. À titre de ministre des Transports, je tenais à réunir l'ensemble des partenaires ayant participé à l'élaboration de la politique et à réitérer l'engagement

de votre gouvernement à faire du Québec un leader nord-américain de la mobilité durable et intégrée.

Le forum est l'occasion de s'appuyer sur votre expertise et sur votre importante contribution à la mise en œuvre de la politique afin d'échanger sur les mesures adoptées depuis son lancement et de voir de quelle façon nous pourrions donner une impulsion supplémentaire à nos actions.

Votre gouvernement croit fermement en l'instauration d'un véritable modèle de mobilité durable des personnes et des marchandises qui permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre, en plus de favoriser la participation sociale et économique de l'ensemble des citoyennes et citoyens.

Cette vision, nous la concrétiserons en travaillant ensemble et en mettant à profit nos expertises. Je souhaite à toutes et à tous un bon forum!

OBJECTIFS DU FORUM ANNUEL DE LA MOBILITÉ DURABLE

Ce forum est la première édition d'un événement annuel qui vise à faire le suivi de la mise en œuvre de la Politique de mobilité durable - 2030. Plus particulièrement, ce forum a pour objectifs de :

1. Mobiliser les acteurs de la mobilité durable;
2. Dresser un portrait du Québec en matière de mobilité durable;
3. Discuter des meilleures stratégies permettant de s'ajuster aux réalités changeantes pour atteindre les objectifs de la politique;
4. Partager les nouvelles connaissances et initiatives.

Dans le cadre de ce forum, des conférences et ateliers seront proposés afin de contribuer à l'avancement de la mobilité durable au Québec en s'appuyant sur les orientations de la Politique de mobilité durable - 2030.

PISTES DE RÉFLEXION

- > Quelles sont les nouvelles tendances à considérer en matière de mobilité durable?
- > Quelles sont les meilleures stratégies à privilégier pour atteindre les cibles et concrétiser la vision commune énoncées dans la Politique de mobilité durable - 2030?
- > Quel rôle votre organisation souhaite-t-elle jouer dans l'avancement de la mobilité durable au Québec?



LA POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE – 2030

La politique aborde les transports collectifs, actifs, routiers, maritimes, aériens et ferroviaires. Elle aborde également les interventions sur le réseau routier, dans une perspective intégrée, afin de dégager une vue d'ensemble de la mobilité au Québec. Cette politique est en vigueur jusqu'en 2030 et sera mise à jour périodiquement par l'intermédiaire des différents plans d'action qui permettront de maintenir le cap vers les cibles à atteindre.

VISION 2030

En 2030, le Québec sera un leader nord-américain de la mobilité durable et intégrée du 21^e siècle. Sur un territoire aménagé dans une perspective de mobilité durable, il disposera d'un écosystème de transport performant, sécuritaire, connecté et sobre en carbone. Cet écosystème contribuera à la prospérité du Québec et répondra aux besoins des citoyennes et des citoyens ainsi que des entreprises.

PRIORITÉS D'INTERVENTION À L'HORIZON 2030

DIMENSION 1 : Travailler avec le milieu municipal pour favoriser la mise en place de services de transport durables pour les citoyens

DIMENSION 2 : Appuyer les acteurs des chaînes logistiques dans la mise en place de services de transport performants pour les entreprises

DIMENSION 3 : Mettre en place des infrastructures de transport favorisant la mobilité durable

DIMENSION 4 : Favoriser l'électrification et le déploiement des véhicules écoénergétiques

DIMENSION 5 : Assurer le leadership de la mobilité durable au Québec

LES CIBLES DE LA POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE – 2030

UNE MOBILITÉ AU SERVICE DES CITOYENS

- 1 70 % de la population québécoise a accès à au moins quatre services de mobilité durable
- 2 Réduction de 20 % du temps de déplacement moyen entre le domicile et le travail
- 3 Réduction de 25 % du nombre d'accidents mortels et d'accidents avec blessés graves par rapport à 2017

UNE MOBILITÉ À PLUS FAIBLE EMPREINTE CARBONE

- 4 Diminution de 20 % des déplacements effectués en auto solo à l'échelle nationale
- 5 Réduction de 40 % de la consommation de pétrole dans le secteur des transports sous le niveau de 2013
- 6 Réduction de 37,5 % des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports sous le niveau de 1990

UNE MOBILITÉ À L'APPUI D'UNE ÉCONOMIE FORTE

- 7 15 milliards de dollars de ventes annuelles pour le secteur québécois des équipements de transport terrestre
- 8 Augmentation de 25 % des tonnages de marchandises transbordés dans les ports et les centres intermodaux ferroviaires du Québec
- 9 Réduction des coûts associés à la congestion pour les entreprises dans les régions métropolitaines de Montréal et de Québec
- 10 Réduction de 20 % des dépenses brutes des ménages allouées au transport

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

[transports.gouv.qc.ca/
politique-mobilite-durable](http://transports.gouv.qc.ca/politique-mobilite-durable)